

Rapport de gestion

APERÇU

Boyd Group Services Inc. (« BGSI »), par l'entremise de sa société en exploitation, The Boyd Group Inc. et ses filiales (« Boyd » ou la « Société »), est l'un des plus importants exploitants de centres de réparation de carrosserie non franchisés en Amérique du Nord en ce qui a trait au nombre d'établissements et aux ventes. La Société exploite actuellement des établissements au Canada sous les noms commerciaux Boyd Autobody & Glass et Assured Automotive, ainsi qu'aux États-Unis sous le nom commercial Gerber Collision & Glass. La Société est également un important exploitant d'entreprises offrant des produits et des services liés aux vitres d'automobile aux particuliers aux États-Unis, sous les marques de commerce Gerber Collision & Glass, Glass America, Auto Glass Service, Auto Glass Authority et Autoglassonly.com. En outre, la Société exploite un administrateur tiers, Gerber National Claims Services (« GNCS »), qui offre des services de réparation de vitres, d'assistance routière d'urgence et de premier avis de sinistre. La Société exploite également Mobile Auto Solutions (« MAS »), qui offre des services de diagnostic et de calibration. Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de réparation de carrosserie par marque de commerce et par emplacement au 12 août 2025.

		1 003 établissements			
		46 établissements			875 établissements
Alberta	16	Floride (+4)*	82	Caroline du Sud	19
Colombie-Britannique	13	Michigan	77	Missouri (+1)*	18
Manitoba	13	Illinois	66	Alabama (+1)*	15
Saskatchewan	4	Californie	52	Maryland (+1)*	15
		Georgie (+1)*	42	Minnesota	14
		Texas (+2)*	42	Pennsylvanie	14
		New York	41	Kansas	11
		Washington	38	Oregon	11
		Wisconsin	38	Virginie (+9)*	10
		Caroline du Nord	37	Nevada	8
		Indiana (+1)*	36	Iowa (+1)*	7
		Ohio	34	Hawaii	6
		Oklahoma	28	Kentucky	6
		Louisiane (+2)*	27	Utah	6
		Arizona (+1)*	26	Arkansas	3
		Colorado	22	Nebraska	3
		Tennessee (+5)*	20	Idaho	1
Les chiffres ci-dessus comprennent deux établissements d'accueil et deux établissements en colocation avec des centres de réparation de carrosserie.					
		82 établissements			
Ontario	82				
					
					
					
					
Les chiffres ci-dessus comprennent 33 établissements d'accueil.					

* Nouveaux établissements ajoutés en 2025 et jusqu'au 12 août 2025.

Boyd fournit des services de réparation de carrosserie et de vitres aux compagnies d'assurance, aux propriétaires de véhicules individuels ainsi qu'aux entreprises détenant des parcs de véhicules ou offrant des services de location de véhicules, et un pourcentage élevé des produits de la Société provient des services de réparation de carrosserie payés par l'assureur.

Les actions de BGSI sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole TSX : BYD.TO.

L'examen des résultats d'exploitation et des résultats financiers de BGSI qui suit pour la période close le 30 juin 2025, y compris les transactions et les événements significatifs de BGSI jusqu'au 12 août 2025 inclusivement, doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 ainsi qu'aux états financiers consolidés annuels audités, au rapport de gestion et à la notice annuelle de BGSI, tels qu'ils ont été déposés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Le 26 février 2025, BGSI a annoncé le lancement de son plus récent objectif quinquennal visant à stimuler la croissance et à améliorer la rentabilité jusqu'en 2029.

Le 17 mars 2025, le conseil d'administration de BGSI a déclaré un dividende en trésorerie de 0,153 \$ CA par action ordinaire pour le premier trimestre de 2025. Le dividende a été versé le 28 avril 2025 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025.

Le 15 mai 2025, BGSI a annoncé que les candidats énumérés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 25 mars 2025 avaient été élus comme administrateurs de BGSI. Également à cette date, Timothy O'Day a démissionné de son poste de chef de la direction et Brian Kaner lui a succédé.

Le 17 juin 2025, le conseil d'administration de BGSI a déclaré un dividende en trésorerie de 0,153 \$ CA par action ordinaire pour le deuxième trimestre de 2025. Le dividende a été versé le 29 juillet 2025 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2025.

Le tableau suivant présente le nombre d'établissements de réparation de carrosserie ajoutés au moyen d'acquisitions ou nouvellement ouverts au cours des périodes présentées.

Établissements	Nombre d'établissements ajoutés par acquisition	Nombre de nouveaux établissements	Total
Du 1 ^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025	7	10	17
Du 1 ^{er} juillet 2025 au 12 août 2025	10	2	12
Total	17	12	29

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, la Société a acquis une entreprise de réparation de vitres en Californie comptant un établissement et une entreprise de réparation de vitres comptant un établissement en Pennsylvanie.

Le tableau ci-dessus comprend un exploitant comptant huit établissements en Virginie qui a été acquis au début du mois d'août. Grâce à cette acquisition, le nombre d'établissements a dépassé la barre du millier, un jalon important pour la Société.

PERSPECTIVES

Bien que des facteurs défavorables dans le secteur aient continué d'avoir une incidence sur les ventes des magasins comparables, qui ont diminué de 2,1 % au deuxième trimestre, les résultats de Boyd ont continué de surclasser le secteur. Selon des données tirées de plateformes de traitement des réclamations pour le deuxième trimestre, la Société estime que le secteur a enregistré une baisse de 6 % à 8 %. Boyd a récemment constaté une amélioration de plusieurs des facteurs défavorables dans le secteur, notamment un retour à la croissance positive des prix des voitures d'occasion d'un exercice à l'autre et un taux de croissance modéré des primes d'assurance. Même si la Société s'attend à ce qu'il faille du temps pour que les volumes de sinistres liés à des dommages réparables se normalisent, Boyd a activement positionné la Société pour émerger de ce ralentissement dans une position concurrentielle et opérationnelle solide. Boyd a constaté certains premiers signes d'amélioration des activités vers la fin du deuxième trimestre, et ces tendances se sont poursuivies jusqu'à maintenant au troisième trimestre. Le troisième trimestre vient tout juste de commencer, mais les facteurs défavorables dans le secteur semblent s'atténuer et, jusqu'à présent, la Société a enregistré une légère croissance positive des ventes des magasins comparables.

Le lancement et la mise en œuvre du projet 360 permettent à la Société d'améliorer ses marges et d'obtenir un levier d'exploitation à mesure que les activités croissent. Au cours du deuxième trimestre, Boyd a mis en œuvre avec succès le modèle de dotation indirecte et est sur la bonne voie pour réaliser un taux annualisé d'économies de coûts de 30 M\$. De plus, la Société prévoit réaliser des économies de coûts annualisées additionnelles de 40 M\$ d'ici la fin de 2026, qui devraient s'échelonner proportionnellement entre le début du troisième trimestre et la fin de 2026 et qui comprendront des initiatives clés relatives aux dépenses d'approvisionnement directes et indirectes. La tranche restante de 30 M\$ de notre objectif d'économies de coûts de 100 M\$ sera réalisée entre 2027 et 2029.

En plus du projet 360, Boyd a également mis davantage l'accent sur les indicateurs de performance clés de chacune des compagnies d'assurance clientes de la Société. La méthode d'exploitation WOW que Boyd applique depuis longtemps a permis à la Société d'atteindre un rendement supérieur à celui du secteur dans trois domaines clés : indice de recommandation client, durée totale du cycle et coût moyen des réparations. La Société a élargi cette initiative afin de tenir compte des indicateurs de performance uniques de chaque compagnie d'assurance, en s'efforçant de fournir à tous les propriétaires de véhicules une expérience exceptionnelle en matière de service à la clientèle. Boyd a arrimé la structure de rémunération des gestionnaires régionaux et sur le terrain à ces mesures de performance personnalisées et elle est d'avis que cette initiative a joué un rôle important dans le fait que les ventes des magasins comparables de la Société ont été supérieures à celles du secteur.

Boyd a amélioré la stratégie de mise en marché de la Société pour positionner cette dernière en vue de la croissance du nombre d'établissements, soit les nouveaux établissements et les acquisitions d'ateliers uniques. La Société a procédé à une analyse exhaustive de chaque région afin d'adopter une approche plus stratégique à l'égard de la croissance du nombre de nouveaux établissements, en priorisant sur le renforcement de la position de Boyd dans les principaux marchés. Cette démarche permettra à Boyd d'accroître les synergies en matière de produits et d'avoir un plus grand levier d'exploitation, d'offrir une cadence plus prévisible de la croissance du nombre de nouveaux établissements et de positionner la Société de manière à mieux servir les compagnies d'assurance clientes. La Société est sur la bonne voie pour ouvrir 16 nouveaux établissements au second semestre de 2025, et le bassin d'occasions de croissance au moyen d'installations nouvelles et existantes compte maintenant environ huit à dix nouveaux établissements sur une base trimestrielle. En plus du portefeuille d'ateliers uniques établis de Boyd, la Société a enregistré une hausse des occasions d'acquisition dans le petit marché régional des exploitants d'établissements multiples en 2025 comme en témoigne l'achat récent d'un exploitant de huit établissements en Virginie au début du mois d'août, la première acquisition d'un exploitant d'établissements multiples par Boyd depuis 2021.

Boyd continue de déployer des efforts afin d'améliorer le service à la clientèle, la rentabilité et la position de la Société pour poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de croissance. Boyd a fait preuve de rigueur à l'égard des acquisitions, les niveaux d'évaluation ayant augmenté et son bilan étant demeuré solide. Pour l'avenir, la Société est bien positionnée pour continuer d'améliorer sa rentabilité et pour tirer parti des occasions de croissance à venir.

À long terme, la direction garde confiance en son modèle d'affaires et en sa capacité d'accroître sa part de marché en étendant sa présence en Amérique du Nord au moyen d'acquisitions stratégiques et d'une croissance interne découlant des activités existantes de Boyd. La croissance par ajout d'activités rentables demeurera l'objectif à long terme de la Société, que ce soit par l'entremise de la croissance interne, de l'aménagement de nouveaux magasins ou d'acquisitions. Le secteur de la réparation de carrosserie en Amérique du Nord demeure très fragmenté et offre aux chefs de file du secteur des occasions intéressantes de créer de la valeur grâce à une consolidation ciblée et à des économies d'échelle. En tant que société axée sur la croissance, l'objectif de Boyd demeure de maintenir une politique prudente en matière de dividendes qui fournit la souplesse financière nécessaire pour soutenir les initiatives de croissance tout en augmentant graduellement les dividendes au fil du temps. La Société continue de compter sur son équipe de direction, ses systèmes et son expérience. Ces atouts, conjugués à une situation financière et à des options de financement solides, placent Boyd en bonne position pour réussir dans l'avenir.

CONTEXTE COMMERCIAL ET STRATÉGIE

Au 12 août 2025, le contexte commercial de la Société et les stratégies adoptées par la direction demeurent inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2024 de BGSI.

Mise à jour au sujet de la stratégie d'affaires

Boyd demeure engagée à atteindre son objectif quinquennal. En effet, elle compte faire croître les produits pour les porter à 5 G\$ en 2029, doubler le BAIIA ajusté en dollars de 2024 à 2029 et renouer avec une marge du BAIIA ajusté de 14 %. Le projet 360, une initiative transformationnelle en matière de coûts à l'échelle de la Société, a été lancé en vue d'appuyer l'atteinte de ces objectifs. Le projet 360 devrait se traduire par des économies de coûts récurrentes annuelles de 100 M\$ au cours de la période de 5 ans, et les coûts liés à l'investissement initial et à la transition qui seront engagés pour réaliser ces avantages se situeront entre 20 M\$ et 23 M\$.

Au cours du trimestre, la Société a mis en œuvre avec succès le modèle de dotation indirecte et est sur la bonne voie pour réaliser un taux annualisé d'économies de 30 M\$. Jusqu'à présent en 2025, Boyd a également lancé plusieurs autres initiatives visant à améliorer la marge brute et à réduire les charges d'exploitation, y compris des initiatives clés concernant les dépenses d'approvisionnement directes et indirectes. Au deuxième trimestre de 2025, la Société a commencé à constater des progrès à l'égard de son initiative d'approvisionnement direct grâce à l'amélioration des marges liées aux pièces.

Depuis le lancement du projet 360, la Société a engagé des coûts de 16,1 M\$. Ces coûts sont liés à l'atteinte des avantages déjà réalisés, ainsi qu'à d'autres initiatives qui ont été lancées, et les économies de coûts devraient être réalisées dans l'avenir.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Les déclarations contenues dans le présent rapport intermédiaire, autres que celles portant sur l'information financière historique, peuvent constituer des déclarations prospectives et, par conséquent, être assujetties à divers risques et incertitudes. Certaines déclarations prospectives peuvent se caractériser par l'emploi de termes comme « peuvent », « vont », « prévoir », « estimer », « anticiper », « a l'intention de » ou « se poursuivre » ou la forme négative de ces termes ou des variations similaires. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations, car les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations.

Le tableau qui suit présente l'information prospective comprise dans le présent rapport de gestion.

Information prospective	Hypothèses clés	Facteurs de risque les plus pertinents
Boyd compte enregistrer une croissance des produits pour les porter à 5 G\$ et doubler le montant du BAIIA pour le porter à 700 M\$ d'ici 2029.	Des occasions concernant de nouveaux établissements continuent de se présenter, à des prix acceptables et avantageux. Les options de financement demeurent disponibles à des taux raisonnables et selon des modalités et des conditions acceptables. De nouvelles relations avec les clients et les relations clients existantes devraient fournir un nombre acceptable d'occasions de générer des produits. Les résultats d'exploitation prévus en ce qui concerne les nouveaux établissements auraient une incidence positive sur les résultats globaux de la Société. Les initiatives visant à accroître la capacité de production sont fructueuses. Le projet 360 est un succès. La technologie est mise à profit pour optimiser les décisions en matière de composition. Les dépenses significatives sont optimisées. Le modèle d'exploitation des magasins est optimisé pour accroître l'effet de levier à mesure que les volumes augmentent. Les incidences des droits de douane sont contrebalancées par la hausse des prix facturés aux clients.	Les conditions sur le marché des acquisitions changent, de même que les tendances démographiques concernant les propriétaires d'ateliers de réparation. Les conditions de crédit et du refinancement empêchent ou limitent la capacité de la Société à poursuivre ses stratégies de croissance. Les conditions du marché et le contexte d'exploitation évoluent. Le nombre de réclamations d'assurance baisse de manière importante. L'intégration des nouveaux magasins ne se concrétise pas comme prévu. L'intensification de la concurrence nuit à l'atteinte des objectifs en matière d'acquisition et de produits. Les initiatives visant à accroître la capacité de production prennent plus de temps que prévu ou sont infructueuses. L'inflation des primes d'assurance et l'incertitude économique globale continuent d'avoir une incidence sur les volumes de sinistres. Les économies de coûts attendues ne sont pas réalisées aussi vite que prévu ou ne sont pas entièrement réalisées. Les prix facturés aux clients ne sont pas ajustés pour tenir compte des incidences des droits de douane.
Le projet 360 devrait se traduire par des investissements et des coûts liés à la transition totalisant entre 20 M\$ et 23 M\$.	Le coût réel de ces dépenses est conforme à l'estimation initiale. Le projet est achevé selon le calendrier estimatif. Aucune autre nouvelle exigence n'est identifiée ni ne se présente au cours de la période. Tous les coûts identifiés sont requis au cours de la période.	BGSI pourrait identifier des besoins en dépenses supplémentaires qui n'étaient pas prévus à l'origine. BGSI pourrait identifier des besoins en dépenses qui étaient initialement prévus mais qui ne sont plus requis ou qui sont requis selon un calendrier différent.

Information prospective	Hypothèses clés	Facteurs de risque les plus pertinents
Le projet 360 devrait se traduire par des économies de coûts annuelles de 100 M\$ au cours de la période visée par le plan. La hausse des marges brutes, la réduction des charges d'exploitation et l'amélioration de l'effet de levier au titre des dépenses d'exploitation devraient se réaliser au cours de la période s'échelonnant entre 2025 et 2029. Au cours du deuxième trimestre, Boyd a mis en œuvre, avec succès, un modèle de dotation indirecte, qui est en voie de nous permettre de réaliser des économies de coûts annualisées de 30 M\$. La Société prévoit aussi réaliser des économies de coûts annualisées additionnelles de 40 M\$ d'ici la fin de 2026, qui s'échelonnent proportionnellement entre le début du troisième trimestre et la fin de 2026 et découleront notamment des initiatives clés relativement aux dépenses d'approvisionnement directes et indirectes. La tranche restante de 30 M\$ de notre objectif d'économies de coûts de 100 M\$ se réalisera entre 2027 et 2029.	Le projet est achevé selon le calendrier estimatif. Les initiatives d'économies de coûts ont été définies de manière appropriée. Du temps et des ressources suffisants sont consacrés à l'atteinte des objectifs en ce qui a trait aux économies de coûts. Les initiatives visant à accroître la capacité de production sont fructueuses. La technologie est mise à profit pour optimiser les décisions en matière de composition des ventes. Les dépenses significatives sont optimisées. Le modèle d'exploitation des magasins est optimisé pour accroître l'effet de levier à mesure que les volumes augmentent.	Les économies de coûts réalisées ne correspondent pas aux montants initialement prévus. Le calendrier des économies de coûts diffère du calendrier initial. Les initiatives visant à accroître la capacité de production prennent plus de temps que prévu ou sont infructueuses. Les économies de coûts attendues ne sont pas réalisées aussi vite que prévu ou ne sont pas entièrement réalisées.
La Société prévoit internaliser 80 % des services de diagnostic et de calibration au cours des 1 à 2 prochaines années.	Les effectifs nécessaires au diagnostic et à la calibration continuent d'être disponibles. L'équipement nécessaire est facilement disponible. Les véhicules nécessitant des services de diagnostic et de calibration augmentent selon les projections du secteur et de la Société.	La demande pour les services augmente plus rapidement que prévu au cours de la période. L'équipement nécessaire n'est pas facilement disponible. Les véhicules nécessitant des services de diagnostic et de calibration augmentent à un rythme différent des projections du secteur et de la Société. Le nombre de véhicules dans certaines régions ne justifie pas les investissements requis pour internaliser les services de diagnostic et de calibration.
Boyd garde confiance en son modèle d'affaires et en sa capacité d'accroître sa part de marché en étendant sa présence en Amérique du Nord au moyen d'acquisitions stratégiques et d'une croissance interne découlant des activités existantes de Boyd.	La conjoncture économique retrouve la stabilité. Les taux d'emploi sont stables. De nouvelles relations avec les clients et les relations clients existantes devraient fournir un nombre acceptable d'occasions de générer des produits. Les relations avec les clients et les fournisseurs de la Société procurent à cette dernière des avantages concurrentiels lui permettant d'augmenter les ventes au fil du temps. La croissance de la part de marché contrebalancera largement les changements systémiques dans le secteur et l'environnement. Les résultats d'exploitation prévus auraient une incidence positive sur les résultats globaux de la Société.	La conjoncture économique se détériore. Perte d'un ou de plusieurs clients clés ou perte d'un volume important d'un client donné. Baisse du nombre de réclamations d'assurance. Incapacité de la Société à transférer les hausses de coûts aux clients au fil du temps. L'intensification de la concurrence peut nuire à l'atteinte des objectifs en matière de produits. Les conditions du marché et le contexte d'exploitation évoluent. Les conditions météorologiques changent. L'incapacité à maintenir, à remplacer ou à accroître la capacité des techniciens pourrait avoir une incidence sur la croissance interne.

Information prospective	Hypothèses clés	Facteurs de risque les plus pertinents
L'objectif déclaré est d'augmenter graduellement les dividendes au fil du temps.	Croissance de la rentabilité de la Société et de ses filiales. Capacité continue et croissante de la Société à générer des flux de trésorerie pouvant servir à verser des dividendes. La vigueur et la souplesse du bilan sont maintenues, et le niveau de dividendes est gérable en tenant compte des clauses restrictives des banques, des exigences de croissance et du maintien d'un niveau de dividendes supportable au fil du temps.	BGSI est tributaire des résultats d'exploitation de la Société. La conjoncture économique se détériore. Les conditions météorologiques changent. Baisse du nombre de réclamations d'assurance. Perte d'un ou de plusieurs clients clés ou perte d'un volume important d'un client donné. Changements liés à la réglementation gouvernementale.
En 2025, la Société prévoit effectuer des dépenses d'investissement en trésorerie, excluant celles liées à l'acquisition et à l'aménagement de nouveaux établissements, dans une fourchette se situant entre 1,6 % et 1,8 % des ventes. En plus de ces dépenses d'investissement, la Société prévoit investir dans des mises à niveau de la technologie de réseau afin de renforcer davantage son infrastructure technologique et de sécurité et de se préparer aux besoins en technologie de pointe qui se présenteront dans l'avenir. Les investissements prévus se situent entre 10 M\$ et 12 M\$ pour 2025 et entre 2 M\$ et 4 M\$ pour 2026.	Le coût réel de ces dépenses d'investissement est conforme à l'estimation initiale. L'achat, la livraison et l'installation des immobilisations respectent l'échéancier estimatif. Aucune autre nouvelle exigence en matière de capital n'est identifiée ni ne se présente au cours de la période. Toutes les exigences en matière de capital sont requises au cours de la période.	Les dépenses réelles pourraient être supérieures ou inférieures à la fourchette de 1,6 % à 1,8 % des ventes. L'échéancier des dépenses pourrait être différent. BGSI pourrait identifier des besoins en capital qui n'étaient pas prévus à l'origine. BGSI pourrait identifier des besoins en capital qui étaient initialement prévus mais qui ne sont plus requis ou qui sont requis selon un calendrier différent.

Nous apportons cette mise en garde : le tableau ci-dessus présente ce que BGSI considère comme des déclarations prospectives significatives. La liste n'est pas exhaustive. Par conséquent, lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives, les investisseurs et les autres parties devraient se reporter à la section « Risk Factors » de la notice annuelle de BGSI, aux sections « Risques et incertitudes d'affaires » et aux autres rubriques de notre rapport de gestion et à nos autres documents déposés périodiquement auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Toutes les déclarations prospectives qui figurent aux présentes doivent être considérées parallèlement à ces documents.

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

BAIIA ET BAIIA AJUSTÉ

Le calcul du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») n'est pas défini par les Normes IFRS de comptabilité. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure de la performance de BGSI ni utilisé comme unique mesure des flux de trésorerie. BGSI présente le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté parce qu'ils constituent des mesures clés auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance des activités et récompenser ses employés. Le BAIIA sert aussi à déterminer si les clauses restrictives sont respectées. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures communes auxquelles les investisseurs et les institutions de crédit recourent largement en tant qu'indicateur de performance opérationnelle d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Bien que le BAIIA soit utilisé pour aider à évaluer la performance opérationnelle et la capacité de service de la dette de BGSI, les investisseurs sont avertis que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté tels qu'ils sont présentés par BGSI pourraient ne pas être comparables dans tous les cas au BAIIA tel qu'il est présenté par d'autres sociétés.

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de CPA Canada a défini un BAIIA normalisé afin de favoriser la comparabilité de la mesure entre les entités. Le BAIIA normalisé constitue un indice de la capacité d'une entité à générer un bénéfice de ses activités avant de prendre en considération les décisions en matière de financement de la direction et les coûts liés à l'utilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, qui varient en fonction de leur âge, de leur actualité technologique et de leur durée d'utilité estimée par la direction. Ainsi, le BAIIA comprend les ventes moins les charges d'exploitation avant les charges financières, l'amortissement des immobilisations, les charges pour perte de valeur et l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté est calculé de manière à exclure les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas les activités habituelles ou continues de BGSI et il ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation ni être pris en compte aux fins d'une évaluation de la capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. Les charges liées aux acquisitions et aux initiatives transformationnelles en matière de coûts, de même que les ajustements de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, sont des exemples d'éléments exclus du BAIIA ajusté. Ces ajustements, qui ne sont pas liés à la performance opérationnelle actuelle des unités d'exploitation, mais qui constituent habituellement des coûts engagés en vue d'élargir les activités et de mettre en œuvre le plan de transformation, qui devrait aider BGSI à atteindre son objectif quinquennal. BGSI peut parfois apporter d'autres ajustements à son BAIIA ajusté relativement à des éléments qui ne sont pas susceptibles de se reproduire.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA normalisé, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté avec le bénéfice net de BGSJ.

BAIIA AJUSTÉ

<i>(en milliers de dollars américains)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	5 422 \$	10 826 \$	2 785 \$	19 207 \$
Ajouter :				
Charges financières	18 023	17 210	35 855	33 332
Charge d'impôt sur le résultat	2 851	4 215	2 561	7 362
Amortissement des immobilisations corporelles	21 547	17 902	42 394	34 302
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	31 799	31 098	63 414	60 757
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 868	6 824	13 548	13 383
BAIIA normalisé	86 510 \$	88 075 \$	160 557 \$	168 343 \$
Ajouter (déduire) :				
Ajustements de la juste valeur	—	—	1	(7)
Acquisitions et initiatives transformatiounnelles en matière de coûts	7 276	1 501	13 773	2 947
BAIIA ajusté	93 786 \$	89 576 \$	174 331 \$	171 283 \$
Ventes	780 407 \$	779 163 \$	1 558 730 \$	1 565 710 \$
Marge du BAIIA ajusté (en %)	12,0	11,5	11,2	10,9

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

BGSJ est d'avis que certains utilisateurs des états financiers souhaitent comprendre, en plus du BAIIA normalisé et du BAIIA ajusté, le bénéfice net, à l'exclusion de certains ajustements de la juste valeur et d'autres éléments inhabituels ou peu fréquents qui ne reflètent pas les activités normales ou courantes de la Société. Cette mesure peut aider ces utilisateurs à comparer les résultats actuels aux résultats historiques, qui ne tenaient pas compte de ces éléments. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net de BGSJ avec le bénéfice net ajusté.

<i>(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	5 422 \$	10 826 \$	2 785 \$	19 207 \$
Ajouter (déduire) :				
Ajustements de la juste valeur (non imposables)	—	—	1	(7)
Acquisitions et initiatives transformatiounnelles en matière de coûts (déduction faite de l'impôt)	5 384	1 111	10 192	2 181
Bénéfice net ajusté	10 806 \$	11 937 \$	12 978 \$	21 381 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	21 467 807	21 472 288	21 467 695	21 472 241
Bénéfice net ajusté par action	0,50 \$	0,56 \$	0,60 \$	1,00 \$

VENTES DES MAGASINS COMPARABLES

Les ventes des magasins comparables constituent une mesure des ventes qui comprend uniquement les établissements en exploitation pour la période comparative complète. Les ventes des magasins comparables sont présentées compte non tenu de l'incidence du change pour la période considérée. Les ventes des magasins comparables sont calculées en appliquant le taux de change de la période précédente aux ventes de l'exercice considéré. Le tableau suivant présente un rapprochement des ventes de BGSI avec les ventes des magasins comparables.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
<i>(en milliers de dollars américains)</i>	2025	2024	2025	2024
Ventes	780 407 \$	779 163 \$	1 558 730 \$	1 565 710 \$
Moins :				
Ventes des établissements qui n'existaient pas pendant la période comparative	(22 953)	(1 923)	(52 333)	(10 370)
Ventes des installations peu performantes fermées au cours de la période	(109)	(2 918)	(633)	(6 643)
Change	740	—	4 669	—
Ventes des magasins comparables (en excluant l'incidence du change)	758 085 \$	774 322 \$	1 510 433 \$	1 548 697 \$

Dividendes

BGSI a déclaré des dividendes de 0,153 \$ CA par action au premier et au deuxième trimestres de 2025 (2024 – 0,150 \$ CA).

Le tableau suivant présente les dividendes déclarés et versés aux actionnaires de BGSI.

<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
Date de clôture des registres	Date de versement	Montant des dividendes
31 mars 2025	28 avril 2025	2 287 \$
30 juin 2025	29 juillet 2025	2 390
		4 677 \$

<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
Date de clôture des registres	Date de versement	Montant des dividendes
31 mars 2024	26 avril 2024	2 379 \$
30 juin 2024	29 juillet 2024	2 350
		4 729 \$

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Résultats d'exploitation						
<i>(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)</i>						
	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2025	Variation (en %)	2024	2025	Variation (en %)	2024
Ventes – total	780 407	0,2	779 163	1 558 730	(0,4)	1 565 710
Ventes des magasins comparables – total (en excluant l'incidence du change) ¹	758 085	(2,1)	774 322	1 510 433	(2,5)	1 548 697
Marge brute (en %)	46,8	2,6	45,6	46,5	2,9	45,2
Charges d'exploitation (en %)	34,8	2,1	34,1	35,3	2,9	34,3
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	12,0	4,3	11,5	11,2	2,8	10,9
BAIIA ajusté ¹	93 786	4,7	89 576	174 331	1,8	171 283
Acquisitions et initiatives transformationnelles en matière de coûts	7 276	384,7	1 501	13 773	367,4	2 947
Amortissements	60 214	7,9	55 824	119 356	10,1	108 442
Ajustements de la juste valeur	—	s.o.	—	1	s.o.	(7)
Charges financières	18 023	4,7	17 210	35 855	7,6	33 332
Charge d'impôt sur le résultat	2 851	(32,4)	4 215	2 561	(65,2)	7 362
Bénéfice net ajusté ¹	10 806	(9,5)	11 937	12 978	(39,3)	21 381
Bénéfice net ajusté par action ¹	0,50	(10,7)	0,56	0,60	(40,0)	1,00
Bénéfice net	5 422	(49,9)	10 826	2 785	(85,5)	19 207
Bénéfice par action de base et dilué	0,25	(50,0)	0,50	0,13	(85,4)	0,89

1. Tel qu'il est défini à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Comparaison des deuxièmes trimestres – trimestre clos le 30 juin 2025 par rapport au trimestre clos le 30 juin 2024

Ventes

Les *ventes* ont totalisé 780,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, ce qui représente une hausse de 1,2 M\$, ou 0,2 %, par rapport à la période correspondante de 2024. L'augmentation des ventes est attribuable aux facteurs suivants :

- Des ventes supplémentaires de 21,0 M\$ ont été générées par 53 nouveaux établissements qui n'étaient pas en exploitation au cours de l'ensemble de la période comparative, ce qui représente des ventes d'environ 0,4 M\$ par nouvel établissement. Ces nouveaux établissements contribueront aux ventes de manière significative au cours des deux à trois prochains exercices, à mesure que les ventes viendront à maturité.
- Les ventes des magasins comparables¹, compte non tenu du change, ont diminué de 16,2 M\$, ou 2,1 %, et ont diminué de 0,7 M\$ en raison de la conversion des ventes des magasins comparables en dollars canadiens selon un taux de change moindre. Le nombre de jours de vente et de production comptabilisés au deuxième trimestre de 2025 est le même qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les données tirées de plateformes de traitement des réclamations pour le trimestre clos le 30 juin 2025, la Société juge que le secteur a affiché une baisse se situant entre 6 % et 8 %. La Société a continué d'afficher un rendement supérieur à celui du secteur, et ce, malgré l'incidence, sur les ventes des magasins comparables, des turbulences qui ont continué de marquer le secteur.
- Les ventes ont subi l'incidence de la fermeture d'installations peu performantes, qui a donné lieu à une baisse des ventes de 2,8 M\$.

Les ventes des magasins comparables sont calculées en incluant les ventes dans les établissements et les entreprises qui sont en exploitation au cours de l'ensemble de la période comparative.

Marge brute

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, la *marge brute* s'est établie à 365,4 M\$, ou 46,8 % des ventes, comparativement à 355,5 M\$, ou 45,6 % des ventes, pour la période correspondante de 2024. La marge brute a augmenté de 10,0 M\$ en raison des ventes supplémentaires découlant de la croissance du nombre d'établissements et de l'internalisation des services de diagnostic et de calibration, facteurs partiellement contrebalancés par une diminution des ventes des magasins comparables par rapport à la période précédente. La marge brute en pourcentage a augmenté en raison de plusieurs facteurs, notamment les avantages de l'internalisation des services de diagnostic et de calibration, l'amélioration des prix fondés sur le rendement et la hausse des marges sur les pièces. L'amélioration des marges sur les pièces est le résultat des initiatives mises en œuvre dans le cadre du projet 360 visant à améliorer l'approvisionnement direct en pièces afin d'accroître le rapport coût-efficacité. Les droits de douane n'ont eu aucune incidence significative sur la Société à ce jour.

Charges d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les *charges d'exploitation* ont augmenté de 5,8 M\$ pour s'établir à 271,7 M\$, comparativement à 265,9 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les charges d'exploitation des magasins comparables ont toutefois diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des coûts de la main-d'œuvre réalisée à la suite des changements apportés au modèle de dotation indirecte. Les coûts additionnels découlant de la croissance du nombre d'établissements, la variation d'un trimestre à l'autre de certaines charges à payer et les coûts liés à la poursuite de l'internalisation des services de diagnostic et de calibration ont plus que contrebalancé cette diminution. Les fermetures d'établissements ont donné lieu à une diminution des charges d'exploitation de 1,1 M\$.

Les charges d'exploitation exprimées en pourcentage des ventes se sont établies à 34,8 % pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 34,1 % pour la période correspondante de 2024. Les charges d'exploitation exprimées en pourcentage des ventes ont été favorablement touchées par le lancement, au cours du quatrième trimestre de 2024, du projet 360, qui regroupe des initiatives transformationnelles en matière de coûts. Au cours du trimestre, la Société a déployé avec succès un modèle de dotation indirecte, et est de ce fait sur la bonne voie pour réaliser des économies de coûts annualisées de 30 M\$. Les effets positifs de cette initiative ont été plus que contrebalancés par la baisse des ventes des magasins comparables, qui a eu un effet de levier négatif, la variation d'un trimestre à l'autre de certaines charges à payer et les investissements au chapitre des coûts

1. Tel qu'il est défini à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

d'entretien des installations, les dépenses ayant augmenté au cours du trimestre en raison de la demande latente découlant du report de travaux. La Société a également enregistré des coûts additionnels liés à l'internalisation des services de diagnostic et de calibration et une hausse des charges liées aux technologies de l'information découlant des coûts additionnels liés aux licences et à la sécurité. Bien que l'internalisation des services de diagnostic et de calibration contribue positivement à la marge brute et au BAIIA ajusté, elle n'engendre aucun apport supplémentaire aux ventes et se traduit par conséquent par une hausse des charges d'exploitation en pourcentage des ventes. Les nouveaux établissements ont contribué positivement aux ventes, à un ratio d'exploitation plus élevé, soit 36,8 %.

Malgré les défis auxquels elle a dû faire face au cours du trimestre considéré, la Société demeure sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs en matière d'amélioration des marges.

Acquisitions et initiatives transformationnelles en matière de coûts

Les *acquisitions et initiatives transformationnelles en matière de coûts* se sont établies à 7,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 1,5 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les coûts d'acquisition se rapportent à diverses acquisitions, y compris les acquisitions de périodes antérieures, ainsi qu'à d'autres acquisitions réalisées ou potentielles. Les charges liées aux initiatives transformationnelles en matière de coûts de 6,3 M\$ engagées au deuxième trimestre de 2025 ne sont pas récurrentes et se rapportent à la mise en œuvre d'un plan de transformation qui devrait contribuer à l'atteinte de l'objectif quinquennal de BGSI. Aucun coût de transformation semblable n'a été engagé au deuxième trimestre de 2024.

BAIIA ajusté

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, le *bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements, ajusté pour tenir compte de la contrepartie éventuelle, de même que des ajustements de la juste valeur et des acquisitions et initiatives transformationnelles en matière de coûts (le « BAIIA ajusté »)*² a totalisé 93,8 M\$, ou 12,0 % des ventes, comparativement à 89,6 M\$, ou 11,5 % des ventes pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 4,2 M\$ du BAIIA ajusté s'explique par les améliorations de la marge brute et par la réduction des coûts de la main-d'œuvre en atelier à la suite du déploiement du projet 360, qui s'est traduit par des économies de coûts importantes.

Amortissements

L'*amortissement* des immobilisations corporelles a totalisé 21,5 M\$, ou 2,8 % des ventes, pour le trimestre clos le 30 juin 2025, en hausse de 3,6 M\$ comparativement à 17,9 M\$, ou 2,3 % des ventes, à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la dotation à l'amortissement est principalement attribuable à la croissance du nombre d'établissements, aux investissements dans les mises à niveau de la technologie de réseau, ainsi qu'à la croissance liée aux activités de calibration. Les investissements dans les activités de calibration concernent principalement les véhicules et le matériel technologique de calibration. Bien que l'internalisation des services de diagnostic et de calibration contribue positivement à la marge brute et au BAIIA ajusté, elle ne fournit aucun apport supplémentaire aux ventes et se traduit, par conséquent, par une hausse de l'amortissement en pourcentage des ventes. La dotation à l'amortissement en pourcentage des ventes a aussi subi l'incidence du recul des ventes des magasins comparables.

L'*amortissement* lié aux actifs au titre de droits d'utilisation a totalisé 31,8 M\$, ou 4,1 % des ventes, pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 31,1 M\$, ou 4,0 % des ventes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la dotation à l'amortissement est principalement attribuable à la croissance du nombre d'établissements et au renouvellement de contrats de location. La dotation à l'amortissement en pourcentage des ventes a aussi subi l'incidence du recul des ventes des magasins comparables.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, l'*amortissement* des immobilisations incorporelles a totalisé 6,9 M\$, ou 0,9 % des ventes, comparativement à 6,8 M\$, ou 0,9 %, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

2. Tel qu'il est défini à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Charges financières

Les *charges financières*, qui se sont chiffrées à 18,0 M\$, ou 2,3 % des ventes, pour le trimestre clos le 30 juin 2025, ont augmenté par rapport à 17,2 M\$, ou 2,2 % des ventes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières est attribuable à l'augmentation des obligations locatives découlant des renouvellements de contrats de location et de la croissance du nombre d'établissements. Elle a été contrebalancée en partie par la baisse des intérêts sur la facilité de crédit renouvelable attribuable en grande partie à une baisse des taux.

Impôt sur le résultat

La *charge d'impôt exigible et différé* s'est chiffrée à 2,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 4,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'impôt a subi l'incidence de la comptabilisation d'ajustements relativement à la production des déclarations fiscales au Canada à l'exercice précédent. En outre, les différences permanentes ont eu une incidence plus marquée sur le taux d'imposition effectif au deuxième trimestre de 2025 en raison du montant du bénéfice net avant impôt.

Le 4 juillet 2025, le président Trump a promulgué la loi intitulée One Big Beautiful Bill Act (l'« OBBBA »). L'OBBBA reconduit de façon permanente les principaux éléments de la loi intitulée Tax Cuts and Jobs Act promulguée en 2017 qui devaient expirer à la fin de 2025, y compris l'amortissement supplémentaire de 100 % et les révisions de la limite de déductibilité des intérêts commerciaux. La Société évalue à l'heure actuelle l'incidence de la nouvelle loi, mais ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence significative sur les résultats d'exploitation.

Bénéfice net et bénéfice par action

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, le *bénéfice net* s'est établi à 5,4 M\$, ou 0,7 % des ventes, comparativement à un bénéfice net de 10,8 M\$, ou 1,4 % des ventes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. En 2025, les acquisitions et les initiatives transformationnelles en matière de coûts ont eu une incidence de 5,4 M\$ sur le bénéfice net avant impôt. Pour le deuxième trimestre de 2025, le *bénéfice net ajusté*³ s'est établi à 10,8 M\$, ou 1,4 % des ventes, comparativement à un bénéfice net ajusté de 11,9 M\$, ou 1,5 % des ventes, pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de la période ont bénéficié de la hausse du BAIIA ajusté. L'augmentation de 4,2 M\$ du BAIIA ajusté est attribuable aux améliorations de la marge brute ainsi qu'à la réduction de la dotation indirecte à la suite du déploiement du projet 360. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté ont subi l'incidence négative de l'augmentation de la dotation à l'amortissement et de la hausse des charges financières. L'augmentation de la dotation à l'amortissement est principalement attribuable à la croissance du nombre d'établissements, aux investissements dans les mises à niveau de la technologie de réseau, ainsi qu'à la croissance liée aux activités de calibration.

Le *bénéfice par action de base et dilué* s'est établi à 0,25 \$ par action pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 0,50 \$ pour le deuxième trimestre de 2024. Le bénéfice net ajusté par action s'est chiffré à 0,50 \$, comparativement à 0,56 \$ pour le deuxième trimestre de 2024.

Comparaison des cumuls annuels – semestre clos le 30 juin 2025 par rapport au semestre clos le 30 juin 2024

Ventes

Les *ventes* ont totalisé 1 558,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2025, ce qui représente une baisse de 7,0 M\$, ou 0,4 %, par rapport à la période correspondante de 2024. La diminution des ventes s'explique par les facteurs suivants :

- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu du change, ont diminué de 38,3 M\$, ou 2,5 %. La conversion des ventes des magasins comparables en dollars canadiens, à un taux de change moindre, s'est traduite par une diminution de 4,7 M\$. Le premier semestre de 2025 compte un jour de vente et de production de moins que la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une baisse d'environ 0,8 % de la capacité de vente et de production. Selon les données tirées de plateformes de traitement des réclamations pour le semestre clos le 30 juin 2025, la Société juge que le secteur a affiché une baisse se situant entre 7 % et 9 %. La Société a continué d'afficher un rendement supérieur à celui du secteur, et ce, malgré l'incidence persistante, sur les ventes des magasins comparables, des turbulences qui ont marqué le secteur.

3. Tel qu'il est défini à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

- Des ventes supplémentaires de 42,0 M\$ ont été générées par 66 nouveaux établissements qui n'étaient pas en exploitation au cours de l'ensemble de la période comparative, ce qui représente des ventes d'environ 0,6 M\$ par nouvel établissement. Ces nouveaux établissements contribueront de manière significative au cours des deux à trois prochains exercices, à mesure que les ventes viendront à maturité.
- Les ventes ont subi l'incidence des fermetures d'installations peu performantes, qui se sont traduites par une diminution de 6,0 M\$ des ventes.

Les ventes des magasins comparables sont calculées en incluant les ventes dans les établissements et les entreprises qui sont en exploitation au cours de l'ensemble de la période comparative.

Marge brute

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, la *marge brute* s'est établie à 724,7 M\$, ou 46,5 % des ventes, comparativement à 708,0 M\$, ou 45,2 % des ventes, pour la période correspondante de 2024. La marge brute a augmenté de 16,7 M\$ en raison des ventes additionnelles découlant de la croissance du nombre d'établissements et de l'internalisation des activités de diagnostic et de calibration, facteurs partiellement contrebalancés par une diminution des ventes des magasins comparables par rapport à la période précédente. La marge brute en pourcentage a augmenté en raison de plusieurs facteurs, y compris les avantages de l'internalisation des activités de diagnostic et de calibration et l'amélioration des prix fondés sur le rendement. Les droits de douane n'ont eu aucune incidence significative sur la Société au cours de la période à ce jour.

Charges d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, les *charges d'exploitation* ont augmenté de 13,7 M\$ pour s'établir à 550,4 M\$, comparativement à 536,7 M\$ pour la période correspondante de 2024. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la croissance du nombre d'établissements et aux hausses inflationnistes, à la variation d'un trimestre à l'autre de certaines charges à payer et aux coûts liés à l'internalisation continue des services de diagnostic et de calibration. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des coûts de la main-d'œuvre découlant des modifications apportées au modèle de dotation indirecte. Les fermetures de magasins se sont traduites par une diminution de 2,0 M\$ des charges d'exploitation.

Les charges d'exploitation en pourcentage des ventes se sont établies à 35,3 % pour le semestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 34,3 % pour la période correspondante de 2024. Les charges d'exploitation en pourcentage des ventes ont été favorablement touchées par le lancement, au cours du quatrième trimestre de 2024, du projet 360, qui regroupe des initiatives transformatives en matière de coûts. La Société a déployé avec succès le modèle de dotation indirecte, et est de ce fait sur la bonne voie pour réaliser des économies de coûts annualisées de 30 M\$. Les effets positifs de cette initiative ont été plus que contrebalancés par la baisse des ventes des magasins comparables, qui a eu un effet de levier négatif, la variation d'un trimestre à l'autre de certaines charges à payer et les investissements au chapitre des coûts d'entretien des installations, les dépenses ayant augmenté au cours du trimestre en raison de la demande latente découlant du report de travaux. La Société a également enregistré des coûts additionnels liés à l'internalisation des services de diagnostic et de calibration et une hausse des charges liées aux technologies de l'information découlant des coûts additionnels liés aux licences et à la sécurité. Bien que l'internalisation des services de diagnostic et de calibration contribue positivement à la marge brute et au BAIIA ajusté, elle n'engendre aucun apport supplémentaire aux ventes et se traduit par conséquent par une hausse des charges d'exploitation en pourcentage des ventes.

Acquisitions et initiatives transformatives en matière de coûts

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, les *acquisitions et initiatives transformatives en matière de coûts* se sont chiffrées à 13,8 M\$, comparativement à 2,9 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les coûts d'acquisition se rapportent à diverses acquisitions, y compris les acquisitions de périodes antérieures, ainsi qu'à d'autres acquisitions réalisées ou potentielles. Les charges liées aux initiatives transformatives en matière de coûts, qui se sont chiffrées à 11,7 M\$ au premier semestre de 2025, ne sont pas récurrentes et se rapportent à la mise en œuvre d'un plan de transformation qui devrait contribuer à l'atteinte de l'objectif quinquennal de BGSI. Aucun coût de transformation semblable n'a été engagé au premier semestre de 2024.

BAIIA ajusté

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le *bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements ajusté pour tenir compte de la contrepartie éventuelle ainsi que des ajustements de la juste valeur et des initiatives transformationnelles en matière de coûts* (« *BAIIA ajusté* ») a totalisé 174,3 M\$, ou 11,2 % des ventes, comparativement à un BAIIA ajusté de 171,3 M\$, ou 10,9 % des ventes, pour la période correspondante de 2024. L'augmentation de 3,0 M\$ est principalement attribuable aux améliorations de la marge brute, ainsi qu'à la réduction des coûts liés à la main-d'œuvre indirecte découlant du lancement, au cours du quatrième trimestre de 2024, du projet 360, qui regroupe des initiatives transformationnelles en matière de coûts.

Amortissements

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, l'*amortissement* des immobilisations corporelles a totalisé 42,4 M\$, ou 2,7 % des ventes, ce qui représente une hausse de 8,1 M\$ comparativement à l'amortissement de 34,3 M\$, ou 2,2 % des ventes, comptabilisé à la période correspondante de 2024. L'augmentation de la dotation à l'amortissement est principalement attribuable à la croissance du nombre d'établissements, aux investissements dans les mises à niveau de la technologie de réseau et à la croissance liée aux activités de calibration. Les investissements dans les activités de calibration concernent principalement les véhicules et le matériel technologique de calibration. Bien que l'internalisation des services de diagnostic et de calibration contribue positivement à la marge brute et au BAIIA ajusté, elle ne fournit aucun apport supplémentaire aux ventes et se traduit, par conséquent, par une hausse de l'amortissement en pourcentage des ventes. La dotation à l'amortissement en pourcentage des ventes a subi l'incidence du recul des ventes des magasins comparables.

L'*amortissement* lié aux actifs au titre de droits d'utilisation a totalisé 63,4 M\$, ou 4,1 % des ventes, pour le semestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 60,8 M\$, ou 3,9 % des ventes, pour la période correspondante de 2024. L'augmentation de la dotation à l'amortissement est principalement attribuable à la croissance du nombre d'établissements et au renouvellement de contrats de location. La dotation à l'amortissement en pourcentage des ventes a subi l'incidence du recul des ventes des magasins comparables.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, l'*amortissement* des immobilisations incorporelles a totalisé 13,5 M\$, ou 0,9 % des ventes, ce qui représente une augmentation de 0,2 M\$ comparativement à l'amortissement de 13,4 M\$, ou 0,9 % des ventes, comptabilisé pour la période correspondante de 2024.

Charges financières

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, les *charges financières* se sont chiffrées à 35,9 M\$, ou 2,3 % des ventes, ce qui représente une hausse comparativement à 33,3 M\$, ou 2,1 % des ventes, pour la période correspondante de 2024. L'augmentation des charges financières est attribuable à une hausse des prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable ainsi qu'à l'augmentation des obligations locatives découlant du renouvellement de contrats de location et de la croissance du nombre d'établissements.

Impôt sur le résultat

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, la *charge d'impôt exigible et différé* s'est chiffrée à 2,6 M\$, comparativement à une charge de 7,4 M\$ pour la période correspondante de 2024. La charge d'impôt a subi l'incidence de la comptabilisation d'ajustements relativement à la production des déclarations fiscales au Canada à l'exercice précédent. En outre, les différences permanentes ont eu une incidence plus marquée sur le taux d'imposition effectif au premier semestre de 2025 en raison du montant du bénéfice net avant impôt.

Bénéfice net et bénéfice par action

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le *bénéfice net* s'est établi à 2,8 M\$, ou 0,2 % des ventes, comparativement à un bénéfice net de 19,2 M\$, ou 1,2 % des ventes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant du bénéfice net en 2025 a subi l'incidence des acquisitions et des initiatives transformationnelles en matière de coûts de 10,2 M\$ (déduction faite de l'impôt). Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le *bénéfice net ajusté*⁴ s'est établi à 13,0 M\$, soit 0,8 % des ventes. En comparaison, le bénéfice net ajusté s'est établi à 21,4 M\$, ou 1,4 % des ventes, pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté ont bénéficié de la hausse du BAIIA ajusté. L'augmentation de 3,0 M\$ du BAIIA ajusté est attribuable aux améliorations de la marge brute et à la réduction des coûts de la main-d'œuvre en atelier à la suite du déploiement du projet 360, qui s'est traduit par des économies de coûts importantes. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté ont subi l'incidence négative de l'augmentation de la dotation à l'amortissement et des charges financières. L'augmentation de la dotation à l'amortissement est principalement attribuable à la croissance du nombre d'établissements, aux investissements dans les mises à niveau de la technologie de réseau, ainsi qu'à la croissance liée aux activités de calibration.

Le *bénéfice par action de base et dilué* s'est établi à 0,13 \$ par action pour le semestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 0,89 \$ pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net ajusté par action s'est établi à 0,60 \$, comparativement à 1,00 \$ pour la période correspondante de 2024.

Sommaire des résultats trimestriels								
<i>(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)</i>								
	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023
Ventes	780 407 \$	778 323 \$	752 339 \$	752 293 \$	779 163 \$	786 547 \$	740 014 \$	737 798 \$
BAIIA ajusté ¹	93 786 \$	80 545 \$	83 408 \$	80 128 \$	89 576 \$	81 707 \$	94 207 \$	93 972 \$
Bénéfice net (perte nette)	5 422 \$	(2 637) \$	2 442 \$	2 895 \$	10 826 \$	8 381 \$	19 066 \$	20 498 \$
Bénéfice (perte) par action de base et dilué	0,25 \$	(0,12) \$	0,11 \$	0,13 \$	0,50 \$	0,39 \$	0,89 \$	0,95 \$
Bénéfice net ajusté ¹	10 806 \$	2 172 \$	6 275 \$	3 247 \$	11 937 \$	9 444 \$	19 977 \$	21 483 \$
Bénéfice net ajusté par action ¹	0,50 \$	0,10 \$	0,29 \$	0,15 \$	0,56 \$	0,44 \$	0,93 \$	1,00 \$

1. Tel qu'il est défini à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, ainsi que les fonds en caisse et les montants non prélevés sur les facilités existantes devraient suffire pour répondre aux besoins d'exploitation, aux dépenses d'investissement et aux dividendes à verser. Au 30 juin 2025, la trésorerie de BGSI, déduction faite des dépôts en cours et des chèques en circulation, détenue dans des comptes bancaires totalisait 14,7 M\$ (31 décembre 2024 – 20,0 M\$). Le ratio du fonds de roulement net (les actifs courants divisés par les passifs courants) était de 0,59:1 au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 – 0,62:1).

Au 30 juin 2025, l'encours total de la dette de BGSI, déduction faite de la trésorerie, se chiffrait à 1 241,5 M\$, comparativement à 1 231,6 M\$ au 31 décembre 2024. La dette, déduction faite de la trésorerie, avant les obligations locatives, a augmenté, passant de 487,3 M\$ au 31 décembre 2024 à 505,8 M\$ au 30 juin 2025. La dette, déduction faite de la trésorerie, avant les obligations locatives, a augmenté en raison de la croissance du nombre d'établissements. Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a modifié son approche de sorte qu'à l'avenir, l'aménagement des nouvelles installations sera principalement imparti et, au moment de son achèvement, la propriété sera transférée directement à une société de crédit-bail. Au cours du premier semestre de 2025, la Société a conclu des transactions de cession-bail pour un produit de 9,2 M\$. Les transactions de cession-bail ont permis à la Société de reconstituer des capitaux pouvant être réinvestis pour faire croître davantage les activités.

4. Tel qu'il est défini à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Total de la dette, déduction faite de la trésorerie <i>(en milliers de dollars américains)</i>	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024	30 septembre 2024	30 juin 2024
Facilité de crédit renouvelable et facilité de crédit de sécurité (déduction faite des coûts de financement)	387 931 \$	376 885 \$	369 333 \$	389 774 \$	353 724 \$
Emprunt à terme A (déduction faite des coûts de financement)	124 904	124 895	124 882	124 860	124 847
Billets de vendeurs ¹	7 677	9 904	13 068	15 458	17 939
Total de la dette avant les obligations locatives	520 512 \$	511 684 \$	507 283 \$	530 092 \$	496 510 \$
Trésorerie	14 685	1 286	19 997	43 847	15 530
Total de la dette, déduction faite de la trésorerie avant les obligations locatives	505 827 \$	510 398 \$	487 286 \$	486 245 \$	480 980 \$
Obligations locatives	735 645	742 217	744 295	738 895	727 703
Total de la dette, déduction faite de la trésorerie	1 241 472 \$	1 252 615 \$	1 231 581 \$	1 225 140 \$	1 208 683 \$
1. Les billets de vendeurs sont des prêts accordés à la Société par des vendeurs d'entreprises relativement à l'acquisition de ces entreprises.					

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte non tenu des variations du fonds de roulement, se sont établis à 78,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 86,3 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Au deuxième trimestre de 2025, les variations des éléments du fonds de roulement ont généré des flux de trésorerie nets de 21,5 M\$, alors qu'elles avaient donné lieu à une affectation de flux de trésorerie nets de 7,1 M\$ au cours de la période correspondante de 2024. Les variations des débiteurs, des stocks, des charges payées d'avance, de l'impôt sur le résultat et des créditeurs et charges à payer sont grandement influencées par le calendrier des recouvrements et des dépenses.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte non tenu des variations du fonds de roulement, se sont établis à 151,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 164,3 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, les variations des éléments du fonds de roulement ont généré des flux de trésorerie nets de 18,8 M\$, alors qu'elles avaient donné lieu à une affectation de flux de trésorerie nets de 2,3 M\$ au cours de la période correspondante de 2024. Les variations des débiteurs, des stocks, des charges payées d'avance, de l'impôt sur le résultat et des créditeurs et charges à payer sont grandement influencées par le calendrier des recouvrements et des dépenses.

Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 40,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 6,6 M\$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre de 2025, les flux de trésorerie provenaient des prélèvements d'un montant de 79,9 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité de crédit de sécurité, lesquels ont été contrebalancés par les flux de trésorerie affectés au remboursement des prélèvements et de la dette à long terme liée aux billets de vendeurs d'un montant de 71,1 M\$, ainsi qu'au financement des charges d'intérêts au titre de la dette à long terme d'un montant de 7,1 M\$. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement comprenaient un montant de 29,1 M\$ au titre des remboursements d'obligations locatives et des flux de trésorerie affectés au financement des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 11,0 M\$. Des flux de trésorerie ont également été affectés au versement de dividendes d'un montant de 2,3 M\$. Au deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie provenant de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité de crédit de sécurité, lesquels visaient principalement à financer les acquisitions et les activités liées à la croissance du nombre de nouveaux établissements, se chiffraient à 112,5 M\$. Ces prélèvements ont été contrebalancés par les flux de trésorerie affectés au remboursement des prélèvements et de la dette à long terme liée aux billets de vendeurs d'un montant de 71,8 M\$, et par les flux de trésorerie affectés au financement des charges d'intérêts au titre de la dette à long terme d'un montant de 7,2 M\$. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement comprenaient un montant de 27,7 M\$ au titre du remboursement d'obligations locatives et des flux de trésorerie affectés au financement des charges d'intérêts sur ces obligations locatives de 10,0 M\$. Des flux de trésorerie ont également été affectés au versement de dividendes totalisant 2,4 M\$.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 85,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2025, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 19,9 M\$ au cours de la période correspondante de 2024. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, les flux de trésorerie provenaient des prélèvements d'un montant de 178,4 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité de crédit de sécurité, lesquels ont été contrebalancés par les flux de trésorerie affectés au remboursement des prélèvements et de la dette à long terme liée aux billets de vendeurs d'un montant de 165,3 M\$, ainsi qu'au financement des charges d'intérêts au titre de la dette à long terme d'un montant de 14,1 M\$. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement comprenaient un montant de 57,7 M\$ au titre du remboursement d'obligations locatives et des flux de trésorerie affectés au financement des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 22,0 M\$. Les flux de trésorerie ont également été affectés au versement de dividendes d'un montant de 4,6 M\$. Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, les flux de trésorerie provenaient de prélèvements d'un montant de 209,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable, lesquels ont été contrebalancés par les flux de trésorerie affectés au remboursement des prélèvements et de la dette à long terme liée aux billets de vendeurs d'un montant de 136,2 M\$, ainsi qu'au financement des charges d'intérêts au titre de la dette à long terme d'un montant de 13,7 M\$. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement comprenaient un montant de 53,6 M\$ au titre du remboursement d'obligations locatives et des flux de trésorerie affectés au financement des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 19,7 M\$. Des flux de trésorerie ont également été affectés au versement de dividendes totalisant 4,8 M\$. Des coûts de financement de 0,8 M\$ ont été engagés relativement à la conclusion de la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour.

Financement par emprunt

Le 26 mars 2024, la Société a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour afin d'augmenter le montant des facilités de crédit renouvelable totalisant 550 M\$ au moyen d'une disposition accordéon permettant de porter le montant des facilités à un maximum de 850 M\$ (les « facilités »). Les facilités comprennent un emprunt à terme A à taux fixe à 3,455 % d'un montant de 125 M\$ venant à échéance en mars 2027. Les facilités ont été conclues avec un consortium de banques canadiennes et américaines et sont garanties par les actions et les actifs de la Société ainsi que par les garanties de BGSI et de ses filiales, tandis que l'emprunt à terme A a été conclu avec l'une des banques du consortium. Le taux d'intérêt utilisé pour les prélèvements sur les facilités est fondé sur une grille d'établissement des prix liée au ratio du total de la dette à long terme sur le BAIIA de BGSI, tel qu'il est déterminé aux termes de la convention de crédit. La Société peut prélever des montants sur les facilités aux États-Unis ou au Canada, en dollars américains ou canadiens. Au besoin, la Société peut effectuer des prélèvements par tranches. Les tranches ne portent intérêt, ni ne sont remboursables avant la date d'échéance, mais elles peuvent être remboursées volontairement en tout temps. La Société a la capacité de choisir d'établir le taux d'intérêt de base en fonction du taux préférentiel, du taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA »), du taux préférentiel américain ou du taux Secured Overnight Financing Rate (le « taux SOFR »). Selon la convention de crédit, le taux CORRA est devenu le taux de remplacement de référence canadien pour les avances à terme libellées en dollars canadiens lorsque la publication du Canadian Dollar Offered Rate (le « taux CDOR ») a pris fin en juin 2024. Les facilités consortiales, prises dans leur ensemble, comprennent un crédit de sécurité pouvant aller jusqu'à 10,0 M\$ pour l'emprunteur canadien et jusqu'à 30,0 M\$ pour l'emprunteur américain. Au 30 juin 2025, la Société avait prélevé un montant de 373,5 M\$ US (31 décembre 2024 – 370,0 M\$ US), et l'emprunteur canadien avait prélevé un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) sur les facilités, de 125,0 M\$ (31 décembre 2024 – 125,0 M\$) sur l'emprunt à terme A, et de 15,0 M\$ (31 décembre 2024 – néant) sur la facilité de crédit de sécurité.

La Société est assujettie à certaines clauses restrictives financières qui doivent être maintenues afin d'éviter la résiliation anticipée de la convention de crédit. En vertu des clauses restrictives financières, BGSI doit maintenir un ratio de la dette à long terme de premier rang sur le BAIIA d'au plus 3,50 et un ratio de couverture des intérêts d'au moins 2,75. Pour les quatre trimestres suivant une acquisition significative, le ratio de la dette à long terme de premier rang sur le BAIIA pourrait être augmenté sans toutefois dépasser 4,00. Aux fins du calcul des clauses restrictives, les paiements au titre de la location immobilière sont déduits du BAIIA, et le BAIIA est ajusté de manière à refléter les résultats des acquisitions annualisés pro forma.

La Société complète son financement par emprunt en négociant avec des vendeurs dans le cadre de certaines acquisitions afin que ceux-ci lui fournissent un financement sous forme de billets à terme. Les notes à payer aux vendeurs sont habituellement assorties de taux d'intérêt favorables et leurs durées vont de 1 an à 15 ans. Cette source de financement offre un autre moyen de soutenir la croissance de BGSI, à un coût relativement faible. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, BGSI n'a conclu aucun nouveau billet de vendeur.

Capital social

Au cours du premier trimestre de 2021, la Société a mis en place un régime d'options sur actions à l'intention de la haute direction, lequel a été approuvé par les actionnaires le 12 mai 2021. Le régime d'options sur actions de la Société prévoit l'attribution d'options relativement à un maximum de 250 000 actions ordinaires. Les droits rattachés à chaque tranche d'options sont acquis à parts égales sur des périodes de deux, de trois, de quatre et de cinq ans. La durée d'une option est déterminée et approuvée par le comité des gens, de la culture et de la rémunération, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure à dix ans à compter de la date d'attribution.

Le tableau suivant présente l'information sur les options en circulation.

	Trimestres clos les 30 juin			
	2025		2024	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Solde au début de la période	94 471	217,39 \$	71 507	219,55 \$
Frappées de déchéance au cours de la période	(5 875)	212,55	(1 160)	230,51
Exercées au cours de la période	—	—	(182)	219,21
Solde à la fin de la période	88 596	217,71 \$	70 165	219,37 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	19 253	198,30 \$	8 885	195,51 \$

	Semestres clos les 30 juin			
	2025		2024	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Solde au début de la période	67 762	219,84 \$	54 559	198,78 \$
Attribuées au cours de la période	29 380	211,27	17 092	285,83
Frappées de déchéance au cours de la période	(7 680)	214,91	(1 304)	229,22
Exercées au cours de la période	(866)	190,69	(182)	219,21
Solde à la fin de la période	88 596	217,71 \$	70 165	219,37 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	19 253	198,30 \$	8 885	195,51 \$

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées s'est établie à 69,51 \$ par option (2024 – 97,75 \$). La juste valeur de chaque option attribuée a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. L'évaluation des options reposait sur les hypothèses suivantes :

	2025	2024
Taux d'intérêt sans risque	2,84 %	3,61 %
Durée de vie prévue (en années)	5,5	5,5
Volatilité attendue du cours de l'action	30,73 %	30,68 %
Rendement de l'action prévu	0,259 %	0,193 %

Au cours du premier trimestre de 2025, Boyd a annulé 5 784 actions en vertu du plan d'arrangement visant la conversion de Boyd Group Income Fund en Boyd Group Services Inc., avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020. Les actions qui n'ont pas été déposées au 31 décembre 2024 ont cessé de représenter un droit ou une réclamation de quelque nature que ce soit et ont été annulées.

Au cours de la période, la Société a apporté une modification prospective à son régime de rémunération fondée sur des actions. Les paiements liés aux régimes d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») seront désormais réglés en trésorerie, réglés en actions ou réglés au moyen d'une combinaison de ces deux moyens, au gré de la Société. Le régime de paiements fondés sur des actions a été approuvé par les actionnaires le 14 mai 2025. Le régime de 2025 sera comptabilisé à titre de régime de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres.

En vertu du régime de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres, les actions attribuées aux employés aux termes des UAR et des UALR sont évaluées à la juste valeur de marché à la date d'attribution au moyen, le cas échéant, d'un modèle d'évaluation approprié. Le coût est comptabilisé à titre de charge de rémunération et une augmentation correspondante des capitaux propres est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions de service et, le cas échéant, les conditions de rendement sont remplies.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 47,0 M\$ et 91,3 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 juin 2025 et le semestre clos le 30 juin 2025, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 73,3 M\$ et de 148,6 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, la Société a conclu des transactions de cession-bail pour un produit de 9,2 M\$. Aucune transaction de cession-bail n'avait été conclue au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Le reste des activités d'investissement au cours des deux périodes était principalement lié à la croissance du nombre de nouveaux établissements ainsi qu'à l'aménagement d'entreprises, qui a principalement consisté en des entrées d'immobilisations corporelles.

Acquisitions et aménagement d'entreprises

Le tableau suivant présente le nombre d'établissements de réparation de carrosserie ajoutés au moyen d'acquisitions ou nouvellement ouverts au cours des périodes présentées.

	Nombre d'établissements ajoutés par acquisition	Nombre de nouveaux établissements	Total
Du 1 ^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025	7	10	17
Du 1 ^{er} juillet 2025 au 12 août 2025	10	2	12
Total	17	12	29

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, la Société a fait l'acquisition d'une entreprise de services liés aux vitres disposant d'un seul établissement en Californie et d'une entreprise de services liés aux vitres disposant d'un seul établissement en Pennsylvanie.

Le tableau ci-dessus comprend une acquisition d'établissements multiples situés en Virginie qui a été conclue en août 2025. Boyd demeurera un acheteur stratégique dans le cadre d'acquisitions d'exploitants d'établissements multiples majeurs lorsque les paramètres économiques sont adéquats. En plus de notre portefeuille de magasins indépendants établis, nous avons constaté une hausse des occasions d'acquisitions sur le petit marché régional des exploitants d'établissements multiples en 2025.

La Société a ajouté 25 établissements par acquisition et 5 établissements nouvellement ouverts, pour un total de 30 nouveaux établissements entre le début de 2024 et la date de clôture du deuxième trimestre, le 7 août 2024.

Les flux de trésorerie affectés à l'acquisition et à l'aménagement d'entreprises comprennent les coûts liés à l'acquisition d'entreprises et à l'aménagement d'entreprises, qui a principalement consisté en des entrées d'immobilisations corporelles qui étaient nécessaires pour rendre les nouveaux établissements conformes à la norme de qualité de la Société. Ils comprenaient également les coûts liés à l'aménagement d'installations existantes et nouvelles qui ne sont pas encore ouvertes. Au cours de cette période, la Société a également investi dans la croissance de ses services de diagnostic et de calibration. Les dépenses à ce chapitre visant les véhicules et le matériel technologique lié aux services de diagnostic et de calibration devraient se poursuivre à mesure que la Société procédera à une internalisation accrue de ses travaux, celle-ci devant passer de 67 % à 80 % à court terme.

Nouveaux établissements

Les nouveaux établissements de réparation de carrosserie comprennent les installations existantes, qui sont des bâtiments existants transformés pour être utilisés par Boyd. Dans certains cas, ces transformations visent l'ouverture d'un établissement dans un bâtiment qui était auparavant une installation de réparation de carrosserie. La Société aménage également de nouvelles installations, conformes en tous points au bâtiment prototype de Boyd. Dans les deux cas, Boyd veille à ce que l'emplacement soit favorable et le zonage, approprié pour qu'elle puisse y exercer ses activités une fois l'aménagement achevé. Selon différents facteurs, notamment le zonage, l'obtention de permis, la chaîne d'approvisionnement et la disponibilité des gens de métier, l'aménagement d'une nouvelle installation peut prendre entre 10 et 24 mois, cette période étant généralement plus longue pour les nouveaux établissements que pour les établissements existants. Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a modifié son approche de sorte qu'à l'avenir, l'aménagement des nouvelles installations sera principalement imparti et, au moment de son achèvement, la propriété sera transférée directement à une société de crédit-bail.

La Société est d'avis que les nouveaux établissements offrent un certain nombre d'avantages et, par conséquent, elle prévoit assurer de plus en plus sa croissance au moyen de cette approche, laquelle offre une autre option de croissance dans des marchés émergents et en expansion, en plus de permettre à Boyd de concevoir et d'aménager une installation bénéficiant d'une présence et de flux optimaux. Entre autres avantages, ces établissements répondent aux besoins de Boyd en matière de services liés aux vitres et à la calibration. Ces installations sont également attrayantes du point de vue des clients et des employés. Cette capacité d'accélérer la croissance par les nouveaux établissements permet à la Société d'investir de manière à continuer de générer des rendements additionnels lorsque les occasions d'acquisitions d'établissements multiples ou d'un seul établissement ne sont pas idéales. Tandis que le portefeuille continue de croître, la Société compte actuellement les nouvelles installations ci-dessous. Celles-ci sont en cours d'aménagement et leur ouverture est prévue au cours des 12 prochains mois.

	Nombre de nouveaux établissements actuellement en cours d'aménagement
Du 1 ^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025	7
Du 1 ^{er} octobre 2025 au 31 décembre 2025	9
Du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 mars 2026	8
Du 1 ^{er} avril 2026 au 30 juin 2026	7
Total	31

La période de montée en cadence de la production des nouveaux établissements, qu'il s'agisse d'installations existantes ou nouvelles, est plus longue que celle des magasins indépendants acquis antérieurement par la Société. Il faut généralement plus de temps aux nouveaux établissements pour que leurs ventes se stabilisent. Dans le cas des acquisitions visant des magasins indépendants, il faut en moyenne entre 12 et 24 mois pour embaucher les employés et établir les relations liées aux PRD qui sont nécessaires pour faire augmenter les ventes aux niveaux projetés, alors que dans le cas des nouveaux établissements, cette période peut varier entre 24 et 36 mois à compter de l'ouverture du magasin. Durant ces périodes de montée en cadence de la production, le levier d'exploitation fondé sur les charges fixes est limité, ce qui a une incidence sur le ratio des charges d'exploitation, et il peut donc être nécessaire d'augmenter les salaires du personnel de production, ce qui a une incidence sur la marge brute. Dans le cas des nouveaux établissements, les frais de pré-ouverture, notamment ceux liés aux services publics, au personnel de base, à l'impôt foncier et aux fournitures de magasin sont engagés sans que les produits tirés des ventes puissent les contrebalancer. Cette montée en cadence prolongée de la production entraînerait habituellement des pertes au cours des mois précédant l'ouverture et celles-ci se poursuivraient, mais de façon dégressive à mesure que les produits augmenteraient. Le rendement des établissements nouvellement aménagés variera, mais la création de valeur à long terme découlant de l'aménagement de nouveaux établissements est très intéressante. D'après l'historique de Boyd, les établissements nouvellement aménagés arriveraient à maturité d'ici la fin de leur troisième année.

Dépenses d'investissement

Bien que la plupart des installations de réparation de Boyd soient louées, des fonds sont nécessaires pour réparer et entretenir adéquatement les installations et faire en sorte que l'aspect physique de la Société reflète la norme de Boyd en matière de qualité et de services professionnels. Les besoins en trésorerie annuels de l'entreprise découlent en partie du fait que la Société doit entretenir ses installations et moderniser ou remplacer le matériel pour être en mesure de composer avec la complexité accrue des véhicules plus récents, de la signalisation, des ordinateurs, des logiciels et des véhicules. La Société gère ces dépenses en examinant et en établissant chaque année son budget d'investissement, puis en autorisant des dépenses importantes tout au long de l'exercice en fonction d'analyses de rentabilité individuelles. Compte non tenu des dépenses liées aux mises à niveau de la technologie de réseau, ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement, les dépenses d'investissement de la Société se sont chiffrées à environ 11,1 M\$, ou 1,4 % des ventes, au cours du deuxième trimestre de 2025. Les dépenses d'investissement de la Société, excluant les dépenses liées à l'acquisition et à l'aménagement, se sont chiffrées à environ 16,1 M\$, ou 2,1 % des ventes, au cours de la période correspondante de 2024. Compte non tenu des dépenses liées aux mises à niveau de la technologie de réseau, ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement, les dépenses d'investissement de la Société se sont chiffrées à environ 22,5 M\$, ou 1,4 % des ventes, au cours du semestre clos le 30 juin 2025. Les dépenses d'investissement de la Société, excluant les dépenses liées à l'acquisition et à l'aménagement, se sont chiffrées à environ 31,9 M\$, ou 2,0 % des ventes, au cours de la période correspondante de 2024.

En 2025, la Société prévoit effectuer des dépenses d'investissement en trésorerie, excluant celles liées aux mises à niveau de la technologie de réseau ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement de nouveaux établissements, dans une fourchette se situant entre 1,6 % et 1,8 % des ventes. En plus de ces dépenses d'investissement, la Société prévoit investir dans des mises à niveau de la technologie de réseaux afin de renforcer davantage son infrastructure technologique et de sécurité et de se préparer aux besoins en technologie de pointe qui se présenteront dans l'avenir. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, la Société a engagé des dépenses de 6,4 M\$ à l'égard des mises à niveau de la technologie de réseau. Les investissements devraient s'établir dans une fourchette de 10 M\$ à 12 M\$ en 2025 et de 2 M\$ à 4 M\$ en 2026. Ces investissements cadrent avec la feuille de route de Boyd en matière de durabilité et de facteurs ESG, qui vise à renforcer davantage la confidentialité des données et la cybersécurité.

PROCÉDURES JUDICIAIRES

Ni BGSi ni ses filiales ne sont parties à des procédures judiciaires qui seraient importantes à quelque égard que ce soit.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Outre les transactions présentées dans le rapport annuel de 2024, Boyd n'a conclu aucune nouvelle transaction entre parties liées.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers qui donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la situation comptable et des résultats d'exploitation exige de BGSi qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture et sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer significativement de ces estimations.

Les estimations comptables critiques sont essentiellement les mêmes que celles qui sont présentées dans le rapport de gestion annuel de 2024.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BGSi est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS. Au cours du deuxième trimestre de 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BGSi n'a fait l'objet d'aucun changement ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BGSi.

RISQUES D'ENTREPRISE ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes ayant une incidence sur l'entreprise sont essentiellement les mêmes que ceux présentés dans le rapport de gestion annuel de 2024.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les actions de BGSi sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole TSX : BYD.TO. Des renseignements supplémentaires sur BGSi sont disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.com) et sur le site Web de la Société (www.boydgroup.com).